

RÉSUMÉ DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE SAINTE-FLAVIE

Orientation 4 : METTRE EN VALEUR NOS ATOUTS ET NOS FORCES POUR ASSURER UNE ATTRACTIVITÉ ET UNE RÉTENTION		
Stratégies	Objectifs	Exemples d'actions
En matière de patrimoine matériel et immatériel	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver, entretenir et valoriser le patrimoine actuel 	
En matière d'art et de culture	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un positionnement de l'offre et le développement artistique et culturel en respectant la capacité d'organisation du milieu 	
En matière de développement résidentiel et de villégiature	<p><u>Concernant les terrains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un inventaire des terrains vacants et des terrains pouvant être subdivisés conformément au règlement de lotissement • Vérifier l'intérêt des propriétaires à vendre ou subdiviser leurs terrains • Susciter un regroupement parcellaire des terrains exigus <p><u>Concernant les bâtiments</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et favoriser le maintien de la qualité en matière d'habitation et offrir des services adaptés aux clientèles • S'assurer que les habitations et logements respectent les normes en vigueur, notamment les bâtiments dans les secteurs de villégiature • Favoriser l'harmonisation des bâtiments existants avec le milieu naturel et avec les bâtiments patrimoniaux • Susciter l'émergence d'un caractère architectural propre à différents secteurs tels le résidentiel de villégiature dans les parties ouest et est de la route de la Mer et le touristique, patrimonial et résidentiel de forte densité dans le centre du village <p><u>Concernant les paysages</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au maintien du caractère maritime des lieux • Assurer la protection des perspectives existantes et des panoramas caractéristiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographier et inventorier les terrains disponibles • Soutenir la Corporation de logements communautaires pour le projet de résidence pour personnes âgées • Déterminer des critères ou normes maximales de hauteur et de largeur de bâtiments • Adopter un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) • Être à l'écoute des résidents quant aux dossiers ayant un impact sur l'habitation (comme l'érosion des berges et le développement éolien)
En matière communication	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux faire connaître les règlements d'urbanisme • S'assurer que l'information et les communications sont effectuées adéquatement afin de soutenir les initiatives du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Informer grâce au Bulletin municipal La Marée, le site internet et le Bulletin électronique



RÉSUMÉ DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE SAINTE-FLAVIE

Adoptée par le conseil municipal le 7 mai 2013

MOT DE LA MAIRESSE

Tout au long de l'année 2013, un comité s'est réuni sous la direction du Comité de développement socio-économique de Sainte-Flavie (CDSE), car le Conseil municipal avait confié à cet organisme de faire l'exercice d'une planification stratégique pour l'ensemble de la municipalité.

Une planification stratégique permet à la municipalité de se doter d'une vision à long terme de son développement et de se donner des orientations aidant à la prise de décision au Conseil municipal. Une planification stratégique facilite aussi les demandes de soutien financier pour la réalisation de projets puisque les ministères ou organisations subventionnaires voient plus clairement dans quel plan d'ensemble s'inscrivent ces projets.

Un document très étoffé a été produit. Les orientations, stratégies et actions que l'on y retrouve peuvent apparaître évidentes, mais elles se basent sur une réflexion et une concertation de tous les secteurs d'activités de Sainte-Flavie.

Une planification stratégique se doit d'être vivante et peut subir des modifications selon les événements, les opportunités, la volonté et l'initiative citoyenne.

Rose-Marie Gallagher

Rose-Marie Gallagher, mairesse de Sainte-Flavie

LES PARTENAIRES

Le Comité de développement socio-économique de Sainte-Flavie a été accompagné de façon très professionnelle autant par l'équipe de l'ARUC (Alliance de recherche Universités-communautés) de l'UQAR que par la MRC de La Mitis.

Les personnes impliquées : Julia Santos Silva, doctorante en Développement régional et auxiliaire de recherche, Michel Robert et Sabrina Longchamps, auxiliaires de recherche sous la direction de Steve Plante, directeur de l'ARUC-DCC et professeur-chercheur au Département sociétés, territoires et développement de l'UQAR et Martine Caron, agente de développement à la MRC de La Mitis.

LES MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL

Geneviève Raïche, présidente du comité de développement socio-économique

Rose-Marie Gallagher, conseillère municipale devenue mairesse

Françine Roy, directrice générale de la municipalité

Françoise Arsenault, représentante du patrimoine

Martin Beaulieu, agriculteur

Raymonde Forbes, représentante du comité de consultation en urbanisme

Diane Fortin, citoyenne

Colette Jean, citoyenne

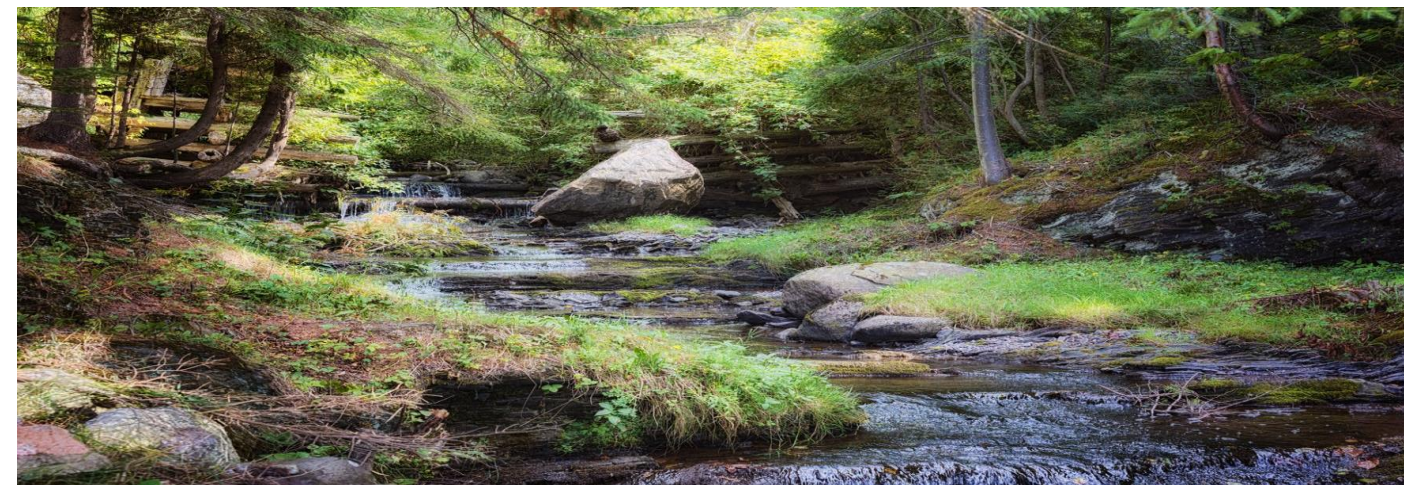
Liz Fortin, représentante du Regroupement culturel de Sainte-Flavie

Anne Lévesque, représentante du comité de protection des berges

Annie Lévesque, représentante du secteur tourisme

Mélanie St-Amand, représentante du comité famille

Orientation 3 : PROTÉGER, METTRE EN VALEUR ET APPRENDRE À VIVRE EN HARMONIE AVEC NOTRE ENVIRONNEMENT		
Stratégies	Objectifs	Exemples d'actions
En matière de milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une protection des milieux naturels tout en y permettant l'accès Développer le territoire en préservant l'environnement pour les générations futures 	<ul style="list-style-type: none"> Établir des normes pour les espaces verts et parcs dans les nouveaux développements résidentiels
En matière de risques	<ul style="list-style-type: none"> Ajuster les normes de protection des zones à risque de submersion, d'érosion et d'éboulis selon l'évolution des phénomènes et des connaissances scientifiques Promouvoir, auprès des propriétaires riverains, un aménagement respectueux des berges du fleuve et des cours d'eau Favoriser un développement résidentiel en concordance avec les nouvelles normes Collaborer, avec les instances concernées, à la recherche de solutions concertées, à long terme, aux risques de submersion, d'érosion et de glissement de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des outils règlementaires permettant une application stricte et une gestion efficace des cas d'infraction Régir le déboisement dans les zones à risque de mouvement de sol et dans les terrains à forte pente
En matière de terrains vacants	<ul style="list-style-type: none"> Travailler en concertation avec les instances concernées pour mieux définir l'utilisation des terrains vacants 	
En matière d'adaptation climatique	<ul style="list-style-type: none"> Privilégier une modulation des interventions Mettre en place des mécanismes permettant une gestion de crise optimale lors d'événements tragiques 	<ul style="list-style-type: none"> Définir un processus d'intervention à activer en cas de sinistre



© Gino Caron

LE TRAVAIL RÉALISÉ

Le comité de travail devait imaginer Sainte-Flavie en 2020 et définir une vision et des orientations de développement.

Pour sa part, l'équipe de l'UQAR en collaboration avec la MRC de La Mitis a produit le portrait de la municipalité, validé et bonifié par la suite, par les personnes consultées de Sainte-Flavie. Dans la section Portrait, nous retrouvons un descriptif général (histoire, localisation géographique, axes de communication), de même que le descriptif biophysique et l'affectation du sol, les aléas et vulnérabilités (épisodes de tempêtes, infrastructures de protection, cartographie des zones à risque), la démographie, la vie sociale et communautaire, l'économie, les ressources naturelles, les services locaux et l'administration de la municipalité.

C'est grâce à ce portrait que le comité de travail a pu établir un diagnostic permettant de dégager les enjeux. Des fiches synthèses ont donc été élaborées pour chaque secteur d'intervention identifié. Par la suite, des rencontres en focus groupe ont été organisées pour permettre d'établir les forces, faiblesses, opportunités et menaces dans chacun des 14 secteurs d'intervention retenus.

Voici le contexte et des faits saillants établis par les acteurs des différents milieux consultés pour chacun des 14 secteurs. Ceux-ci sont présentés sous trois thématiques : **Qualité de vie, Économie et Organisation et réglementation municipales.**

1. QUALITÉ DE VIE

Appartenance et engagement communautaire

Contexte : La première ressource d'un milieu correspond aux personnes qui l'habitent. C'est avec la population que se construisent l'entraide et le sentiment d'appartenance à une communauté, ce qui permet de se mobiliser, d'innover et d'agir (extrait de la Politique nationale de la ruralité).

Faits saillants : Il existe présentement à Sainte-Flavie des organismes et comités qui favorisent l'engagement des citoyens dans les actions de la municipalité.

Artistes en Fête	Comité famille
Comité consultatif d'urbanisme	Commission des sports et loisirs
Club de l'âge d'or <i>Les bons vivants</i>	Conseil de la Fabrique et comités paroissiaux
Comité de la bibliothèque Olivar-Asselin	La Route des Arts
Comité de développement socio-économique	Regroupement culturel de Sainte-Flavie
Comité de protection des berges	Villa vents et marées

Enjeux : Créer une cohésion entre les familles établies et les nouveaux arrivants
Développer un sentiment d'appartenance qui influence positivement l'engagement communautaire.

Note : d'autres comités et organismes sont présents sur le territoire de la municipalité. Pour consulter la liste complète, voir le document intégral de la Planification stratégique de Sainte-Flavie.

Orientation 2 : ASSURER UN DÉVELOPPEMENT FORT ET DYNAMIQUE		
Stratégies	Objectifs	Exemples d'actions
En matière de commerces et d'industries	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer le potentiel du développement industriel Favoriser le développement et la consolidation des entreprises culturelles et touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> Faire une étude des sites à développer
En matière d'agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Protéger les meilleures terres à des fins agricoles Encourager l'industrie agroalimentaire régionale S'assurer que les besoins des agriculteurs soient entendus Favoriser le rapprochement entre le monde agricole et urbain 	<ul style="list-style-type: none"> Limiter les usages autres qu'agricoles en milieu agricole Collaborer avec les organisateurs du marché public de La Mitis Créer des promotions positives entre les milieux agricole, touristique et urbain
En matière de tourisme	<ul style="list-style-type: none"> Positionner Sainte-Flavie comme destination touristique de qualité Améliorer et entretenir les attraits majeurs publics Favoriser l'émergence d'activités touristiques de qualité articulées autour des arts, des paysages marins et agricoles, à diverses périodes de l'année Poursuivre le positionnement de Sainte-Flavie comme lieu d'expression artistique et culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> Réfection et mise en valeur du quai, ajout d'une marina Mettre en place des activités permettant de se réappropriier le fleuve Mettre en valeur la Route du lin
En matière de commerces et services	<ul style="list-style-type: none"> Consolider les services publics actuels Planifier l'implantation de services et de commerces de proximité de qualité au centre de Sainte-Flavie Assurer ou favoriser une complémentarité entre les nouveaux et les anciens services Favoriser l'émergence de commerces mixtes 	<ul style="list-style-type: none"> Autoriser une mixité des usages dans les zones touristiques du village Permettre des usages commerciaux et industriels reliés au transport dans le secteur du carrefour giratoire et de l'aéroport



Famille

Contexte : Lancée officiellement en septembre 2009, la Politique familiale est en vigueur jusqu'en 2014. Cette politique établit les lignes directrices pour le développement de la municipalité en prenant en compte les besoins et l'opinion des familles. La sécurité, la qualité de vie et les services disponibles sur notre territoire sont au cœur des préoccupations de la Politique familiale.

Faits saillants : Il y a une bonne participation des familles aux différentes activités dont entre autres, au terrain de jeux. Plusieurs actions de la politique familiale ont été mises en place.

Enjeu : Assurer l'actualisation et le suivi de la politique familiale.

Loisirs / Culture et Sports

Contexte : L'offre en loisir s'est améliorée depuis plusieurs années au sein de la municipalité. Au fil des ans, le service a dû s'adapter et se moduler selon les besoins de la population, tout en considérant les deux autres pôles de loisir dans la région (Rimouski et Mont-Joli).

En culture, les activités se sont développées tant sur le plan professionnel que du loisir.

Faits saillants : La municipalité possède plusieurs infrastructures dont : bibliothèque, grange à dime, salle communautaire, terrain de baseball, patinoire servant de tennis et d'espace de basketball en été, anneau de glace, parc aménagé, promenade et quai, jardin communautaire, espaces verts en bordure de mer, halte avec panneaux d'interprétation. On y retrouve aussi la route bleue, la route verte et des sentiers de motoneige et de VTT.

Au niveau culturel, il y a régulièrement des expositions au deuxième étage du Vieux Presbytère. De plus en plus d'activités y sont organisées par la bibliothèque, notamment des conférences, des cours en art, et des présentations littéraires.

Enjeux : Favoriser une meilleure concertation entre les organismes communautaires.

Offrir des activités qui répondent aux besoins de la population selon la capacité financière autant de la municipalité que de la population.

Manifestations culturelles

Contexte : L'UNESCO adopte en 2001 la *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*. Celle-ci affirme que « les seules forces du marché ne peuvent garantir la préservation et la promotion de la diversité culturelle, gage d'un développement humain durable [...] Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant ».

Faits saillants : Fort de sa réputation de Porte de la Gaspésie, Sainte-Flavie a su marier de façon créative la mise en valeur de talents artistiques à son paysage de bord de mer en étant hôtesse des événements tels qu'Artistes en fête et Vivre la mer.

D'autres activités annuelles révèlent aussi le potentiel culturel de la municipalité : l'exposition de Samuel Côté à la grange à dime, les veillées de contes et les Bistros culturels, l'animation pour les jeunes dont le Club de lecture d'été, les visites d'auteurs, conteurs, musiciens et autres à la bibliothèque.

Les galeries d'art et de métiers d'art privées sont très importantes au plan économique et touristique.

Enjeu : Assurer un positionnement de l'offre en événements culturels tout en respectant la capacité d'organisation du milieu.

Orientation 1 : OFFRIR DES SERVICES PERMETTANT À LA POPULATION DE S'ÉPANOUIR ET DE VIVRE ACTIVEMENT SA CITOYENNETÉ		
Stratégies	Objectifs	Exemples d'actions
En matière d'engagement citoyen et de sentiment d'appartenance	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un sentiment d'appartenance qui influence positivement l'engagement communautaire • Mettre en valeur et reconnaître les actions citoyennes ayant une valeur économique et sociale • Soutenir les initiatives du milieu et contribuer au développement des organisations à mission sociale et communautaire sur le plan organisationnel et financier • Favoriser la cohésion entre les familles établies et les nouveaux arrivants 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir une fête annuelle pour accueillir les nouveaux arrivants (conjointement avec la fête des bénévoles) • Entreprendre des démarches pour obtenir un service de garde en CPE et favoriser les services de garde en milieu familial
En matière de qualité de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la sécurité des citoyens sur l'ensemble du territoire • Favoriser l'accès aux différents types de transport • Penser aux familles dans l'organisation de l'administration municipale 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer les pressions afin d'obtenir une voie de transit • Faire diminuer la vitesse avec des aménagements mieux adaptés • Nommer une ou un conseiller responsable des questions familles
En matière de culture, loisirs et sports	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir à la population des services récréatifs et culturels adaptés aux familles • Offrir des activités en tenant compte de la capacité financière autant de la municipalité que de la population • Répondre aux tendances en sports et loisirs des jeunes familles • Favoriser une meilleure concertation entre les organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Investir afin de développer des activités sportives dans la salle communautaire • Offrir des activités récréatives et culturelles au Vieux Presbytère • Aménager des espaces verts et des sentiers • Améliorer les espaces cyclables
En matière d'infrastructures et de services communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Viser une utilisation multifonctionnelle des équipements et bâtiments en place • Assurer un accès équitable aux infrastructures communautaires • Assurer le développement et l'entretien adéquat des infrastructures selon la capacité financière de la municipalité • Prolonger les réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout selon une configuration et une capacité fonctionnelle à long terme • Comblent prioritairement les espaces vacants déjà desservis par les réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout 	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer une aire de stationnement appropriée pour les véhicules récréatifs • Planifier de nouvelles configurations de rue optimales • Estimer la capacité d'accueil des étangs aérés en place

Délocalisation et terrains vacants

Contexte : Depuis les grandes marées de 2010, Sainte-Flavie doit composer avec plusieurs terrains qui lui ont été rétrocédés.

Faits saillants : Il y a 65 propriétés ciblées. De cela, 14 propriétaires ont décidé de rester, 17 ont déménagé le bâtiment, 24 ont obtenu un permis de démolition et 10 non admissibles à l'aide.

Plusieurs options sont possibles pour la municipalité : rétrocéder des terrains au ministère du transport, rester propriétaire et aménager des accès publics ou encore, il est aussi possible de les vendre mais aucune construction ne peut y être installée.

Enjeu : Travailler en concertation pour mieux définir l'utilisation des terrains vacants (sans créer des sources de dépenses).

LE DIAGNOSTIC DES 14 SECTEURS ET LEURS ENJEUX RESPECTIFS ONT ÉTÉ REUNIS SOUS QUATRE GRANDES ORIENTATIONS ET ONT PERMIS D'ÉLABORER UNE VISION DE DÉVELOPPEMENT.

LA VISION DE DÉVELOPPEMENT RETENUE POUR SAINTE-FLAVIE EST :

En toute saison, en 2020, Sainte-Flavie est un milieu de vie prospère et vivant par son développement durable.

LES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT

1. **Offrir des services permettant à la population de s'épanouir et de vivre activement sa citoyenneté.**
2. **Favoriser un développement économique fort et dynamique.**
3. **Protéger, mettre en valeur et apprendre à vivre en harmonie avec notre environnement.**
4. **Mettre en valeur nos atouts et nos forces pour assurer une attractivité et une rétention.**

POUR CHACUNE DE CES ORIENTATIONS, NOUS RETROUVONS DANS LE PLAN DE DEVELOPPEMENT, DES STRATEGIES ET DES OBJECTIFS SPECIFIQUES DESQUELS DECOULERONT DES ACTIONS PERMETTANT L'ATTEINTE DE LA VISION.

Il faut noter que cette planification a un horizon de 6 ans. Les actions prévues et à prévoir se déploieront donc sur plusieurs années. Les objectifs de développement ne peuvent pas être atteints sur une seule année.



Patrimoine immatériel, matériel et paysager

Contexte : Selon le groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, le patrimoine est une richesse collective qui doit être accessible à tout citoyen et tous et chacun ont un devoir de protection et de sauvegarde. La municipalité de Sainte-Flavie est riche d'un patrimoine immatériel, bâti et paysager à mettre en valeur et à rendre accessible.

Faits saillants : En vertu de la Loi sur les biens culturels, la municipalité a décrété, en 2008, un site du patrimoine dont le périmètre comprend l'ancien presbytère, l'ancienne grange à dîme, l'église, le cimetière et la place Flavie-Drapeau. Sainte-Flavie possède une grande richesse du patrimoine bâti, comme les maisons anciennes répertoriées sur la route de la Mer dont l'une a mérité des prix pour sa restauration, les tours de guet, des musées ou l'ancien presbytère de Saint-Joseph-de-Lepage. Dans ses nouvelles expositions à la grange à dime, Sainte-Flavie fait une place privilégiée au patrimoine immatériel, témoin de son histoire, notamment par le témoignage des aînés.

Sainte-Flavie compte aussi la présence de corridors panoramiques sur la route de la Mer, le chemin Perreault, la route Verte et la route Bleue.

Enjeu : Conserver et entretenir le patrimoine actuel.

2. ÉCONOMIE

Agriculture

Contexte : Sainte-Flavie possède environ 3600 hectares de terres à vocation agricole qui s'étendent sur la majorité de son territoire.

Personne ne peut nier l'importance de l'agriculture, qui comprend des cultures maraîchères et des établissements d'élevage d'animaux. Cependant, il ressort une méconnaissance non seulement des pratiques agricoles mais aussi des conditions dans lesquelles opèrent les agriculteurs.

Faits saillants : Les sols y sont de bonne qualité et intensément cultivés.

Il existe plusieurs fermes agricoles sur le territoire de Sainte-Flavie ainsi qu'une grande diversité d'exploitation (laitière, ovine, bovine, maraîchère et céréalière). Des entreprises, quelques-unes d'importance régionale, y sont en activité.

Enjeu : Favoriser un rapprochement entre le monde agricole et la population en général.

Entreprises et industries

Contexte : Devant le phénomène de la mondialisation, toutes les entreprises ont l'obligation d'accroître constamment leur productivité et leur compétitivité. La mondialisation a créé des situations difficiles et les entreprises de la région n'y échappent pas.

Faits saillants : L'activité commerciale est caractérisée par la présence de plusieurs commerces reliés au tourisme. L'arrivée de la 20 a modifié considérablement le comportement des automobilistes, de sorte que le transit principal ne s'effectue qu'en partie via Sainte-Flavie.

L'activité industrielle est, quant à elle, centralisée surtout dans le parc industriel. Il est important de souligner la présence d'une usine spécialisée en structures ferroviaires qui se démarque au niveau international.

Enjeu : évaluer le potentiel de développement industriel.

Services de proximité (commerces, éducatifs, santé)

Contexte : Les services de proximité dans une municipalité jouent un rôle important d'attraction et de rétention de sa population. Malheureusement, la municipalité a perdu plusieurs services au fil des ans, dont l'école primaire, l'épicerie, le dépanneur et le poste d'essence.

Faits saillants : Présentement, Sainte-Flavie compte les services de proximité suivants : bureau de poste, salon de coiffure, garderies en milieu familial et privées, garages, deux restaurants à l'année, cinq restaurants saisonniers, deux bars (inclut dans les restaurants), entre autres. Il n'y a pas de guichet automatique.

La proximité de deux villes d'importance (Rimouski et Mont-Joli) tend à limiter le nombre de commerces et la présence d'écoles et de garderies.

Enjeux : Consolider les services actuels.

S'assurer que les nouveaux services viennent en complémentarité avec les services existants.

Tourisme

Contexte : Le tourisme est un des moteurs importants du développement économique à Sainte-Flavie. La municipalité est reconnue dans la région pour son parcours littoral comprenant ses ateliers d'art et d'artisanat, ses hébergements touristiques, sa promenade et son quai, son festival Artistes en Fête, ses boutiques, ses auberges, ses cabines et ses résidences saisonnières.

Faits saillants : La municipalité est surnommée Porte de la Gaspésie en raison de sa situation en début et en fin du parcours touristique de la péninsule gaspésienne. Les commerces touristiques opèrent intensément pendant la période estivale alors qu'ils s'avèrent peu fréquentés les autres moments de l'année.

Sainte-Flavie compte la route des Arts qui fait la promotion des commerçants principalement dans le domaine des arts visuels tels que la sculpture et la peinture.

Enjeux : Poursuivre le positionnement de Sainte-Flavie comme lieu d'expression artistique.

Positionner Sainte-Flavie dans la démarche ACCORD.

3. ORGANISATION ET RÉGLEMENTATION MUNICIPALES

Adaptation aux changements climatiques

Contexte : Dans l'estuaire du Saint-Laurent, région où se trouve la municipalité, des taux de recul moyens variant entre 0,5 et 2 mètres par an ont été enregistrés depuis les dernières années. On reconnaît une accélération récente de ce phénomène, ce qui va dans le sens de la tendance mondiale dans le contexte des changements climatiques (Bernatchez et Dubois, 2004).

Faits saillants : La municipalité de Sainte-Flavie est affectée principalement par deux types d'aléas qui représentent des risques sur la côte : l'érosion et la submersion.

Sa population a vécu des épisodes de tempêtes dont celui du 6 décembre 2010, où elle a été déclarée *communauté sinistrée* par le gouvernement.

Enjeu : Mettre en place les mécanismes qui permettront d'éviter une situation similaire.

Développement résidentiel

Contexte : Le développement résidentiel pour une municipalité demeure et demeurera toujours un important élément de développement. Sa capacité de pouvoir créer de nouveaux espaces afin d'accueillir des résidences supplémentaires lui assure une pérennité.

Faits saillants : La municipalité de Sainte-Flavie possède un fort potentiel de développement résidentiel. Son pouvoir d'attraction s'explique par sa localisation en bord de mer et la proximité de Rimouski, un pôle et capitale régionale, et de Mont-Joli. De 2000 à 2010, on observe un total de 51 nouvelles constructions résidentielles.

Par contre, le facteur favorable pour la construction qu'est le bord de mer présente la problématique de l'érosion. Avec les changements climatiques que l'on connaît, il est à prévoir que les berges du fleuve Saint-Laurent seront de plus en plus sujettes à l'érosion. Il devient donc important d'encadrer la construction sur les propriétés riveraines et d'orienter le développement résidentiel vers des secteurs qui ne seront pas à risque d'érosion.

Enjeux : Mieux Informer la population sur les règlements d'urbanisme.

Favoriser un développement résidentiel en concordance avec les nouvelles normes de protection des berges.

Infrastructures municipales

Contexte : Au-delà des espaces administratifs, la municipalité compte plusieurs bâtiments communautaires qui composent l'ensemble des infrastructures disponibles avec les réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux.

Faits saillants : Infrastructures disponibles : réseaux d'aqueduc et d'égout, bibliothèque, centre culturel, grange à dime, quai, promenade, salle communautaire, garage et entrepôt municipal...

Enjeux : Assurer un accès équitable des infrastructures à toutes les tranches de la population.

Assurer un entretien adéquat des infrastructures selon la capacité financière de la municipalité.

Milieu naturel

Contexte : En ce qui concerne le paysage de Sainte-Flavie, on note la présence d'une façade maritime au fleuve Saint-Laurent longée par un premier palier de terre fertile agricole. Vers le sud, un premier talus donne accès à un plateau qui supporte le 2e rang jusqu'aux collines du 3e rang.

Sainte-Flavie compte de nombreux cours d'eau, étant bornée par la rivière Mitis, une rivière à saumon, dans sa partie sud-est.

Faits saillants : La municipalité a identifié des sites d'intérêt écologique lors de son Plan d'urbanisme municipal. Ils sont : le lit du fleuve Saint-Laurent, les bandes riveraines des cours d'eau, la rivière à saumon (rivière Mitis), aires de repos et de reproduction de la sauvagine et marais. Des sites d'intérêt esthétique sont visés : Aire d'observation du Gros Ruisseau, Corridors panoramiques de la route de la Mer, du chemin Perreault, de la route Verte et de la route Bleue, Parc de la rivière Mitis, entre autres.

Enjeu : Assurer une protection des attraits naturels tout en y permettant l'accès.